



Version de l'accord : 1.0.

Applicable à partir du : 10/10/2025

MONEFIT SMARTSAVER CÉLÉBRATION D'ANNIVERSAIRE – CONDITIONS GÉNÉRALES

1. INTRODUCTION

1.1. Dans le cadre de sa célébration d'anniversaire, Monefit Card OÜ (« Monefit SmartSaver ») propose aux Utilisateurs, pour une période limitée, des conditions spéciales pour l'utilisation de ses services ainsi que la possibilité de recevoir des bonus et des récompenses, conformément aux présentes Conditions Générales de la Célébration d'Anniversaire de Monefit SmartSaver (les « Conditions ») et aux conditions générales applicables précisées ci-après.

1.2. Les présentes Conditions incluent des dispositions spécifiques aux documents contractuels suivants (ensemble, les « Conditions Générales Applicables »), disponibles sur le site SmartSaver à l'adresse <https://monefit.com/fr/legal/> (le « Site SmartSaver ») :

1.2.1. Conditions Générales de Monefit SmartSaver Vaults (version actuelle 3.0, applicable à partir du 13/01/2025) (les « **Vault Terms** »).

1.3. Les définitions, termes et expressions utilisés dans les présentes Conditions ont la même signification que celles données dans les Conditions d'Utilisation et les Conditions Générales Applicables, sauf indication contraire ou si le contexte en dispose autrement.

2. PÉRIODE DE LA CAMPAGNE D'ANNIVERSAIRE

2.1. La période de la campagne d'anniversaire (la « Période de la Campagne ») débute à **09h00 (CET/UTC+1) le 27 octobre 2025** et se termine à **09h00 (CET/UTC+1) le 3 novembre 2025**, sauf résiliation anticipée par Monefit SmartSaver conformément aux présentes Conditions.

3. CONDITIONS SPÉCIALES DES CONDITIONS VAULTS

3.1. Pendant la période de la campagne (ci-après la « Période de Campagne »), les conditions spéciales suivantes s'appliquent aux conditions générales des Vaults (ci-après les « Conditions Spéciales des Vaults »).

3.2. Les utilisateurs peuvent allouer des fonds pendant la Période de Campagne aux Monefit SmartSaver Vaults (ci-après les « Birthday Vaults ») et choisir une durée de Vault de trois (3) mois ou de douze (12) mois.

3.3. Birthday Vaults d'une durée de 12 mois

3.3.1. Tout utilisateur qui alloue des fonds à un Birthday Vault d'une durée de douze (12) mois pendant la Période de Campagne est éligible à un rendement annuel attendu (APY) de 12 % pendant les trente (30) premiers jours suivant la date d'allocation des fonds, puis à un rendement annuel attendu de 9,42 % pour le reste de la période du Vault.

3.4. Birthday Vaults d'une durée de 3 mois

3.4.1. Un Nouvel Utilisateur (c'est-à-dire un utilisateur qui, avant le début de la Période de Campagne, n'a jamais alloué de fonds à son compte SmartSaver, ou un utilisateur ayant alloué des fonds à son compte SmartSaver mais n'ayant jamais alloué de fonds à des Vaults) qui alloue des fonds à un Birthday Vault pendant la Période de Campagne pour une durée de trois (3) mois est éligible à un rendement annuel attendu (APY) de 9 %.

Un Nouvel Utilisateur ne peut allouer des fonds qu'à un seul Birthday Vault d'une durée de trois (3) mois.

3.4.2. La fonctionnalité de Renouvellement Automatique (Auto-Renew) ne peut pas être activée pour les Vaults d'une durée de trois (3) mois.

4. TIRAGE AU SORT DES VAULTS

4.1. Tout Utilisateur qui, pendant la Période de Campagne, alloue un montant d'au moins dix mille euros (10 000 EUR) à un seul Birthday Vault d'une durée de douze (12) mois participera automatiquement au tirage au sort (le « Vaults Draw »), sous réserve des conditions suivantes :

4.1.1. Le 18 novembre 2025, trois (3) Utilisateurs seront sélectionnés au moyen d'un générateur aléatoire sécurisé en tant que gagnants du Vaults Draw (chacun, un « Vaults Prize Winner »).

Chaque Vaults Prize Winner recevra un prix d'un montant de cinq cents euros (500,00 EUR) (le « Vaults Prize »).

4.1.2. Les résultats du Vaults Draw seront communiqués aux Utilisateurs par courrier électronique et/ou publiés sur le site web de Monefit SmartSaver et/ou sur ses canaux officiels de réseaux sociaux le 21 novembre 2025.

4.1.3. Sous réserve que l'ensemble des conditions prévues aux présentes aient été respectées, le Vaults Prize sera crédité directement sur le Birthday Vault de douze (12) mois du Vaults Prize Winner dans un délai maximal de dix (10) jours ouvrables suivant le Vaults Draw.

4.1.4. Le Prix Vaults n'a pas de valeur en espèces, est non transférable et ne peut être échangé contre de l'argent.

4.1.5. Chaque Gagnant du Prix Vaults est entièrement responsable du calcul et du paiement de tous les impôts et taxes liés au Prix. Celui-ci sera versé sans retenue ni déduction au titre de quelque impôt que ce soit.

4.2. Monefit SmartSaver peut, à sa discrétion, accorder un accès anticipé à un groupe restreint d'Utilisateurs, leur permettant de bénéficier des offres décrites aux sections 3 et 4 avant le début de la Période de la Campagne.

4.3. Pour ces Utilisateurs, toute référence à la « Période de la Campagne » dans les présentes Conditions s'entend des dates d'accès anticipé communiquées par Monefit SmartSaver.

4.4. Toutes les autres dispositions figurant dans les Conditions Vaults demeurent en vigueur pendant la Période de la Campagne et toute période d'accès anticipé. En cas de disparité entre les Conditions Vaults et les Conditions Spéciales Vaults, ces dernières prévalent.

5. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

5.1. En participant à la Campagne, chaque Utilisateur accepte que les données personnelles transmises à Monefit soient traitées conformément à la Politique de Confidentialité de Monefit, disponible sur le Site SmartSaver. Les données seront traitées afin de gérer la Campagne, notamment pour : la vérification de l'éligibilité, la réalisation du Tirage Vaults, et, la distribution du Prix Vaults.

5.2. En participant à la Campagne, l'Utilisateur accepte également que, s'il est sélectionné comme Gagnant du Prix Vaults, il fournisse une photo et une citation sur SmartSaver comme condition à la remise du prix. Ces éléments pourront être publiés sur le Site SmartSaver et les réseaux sociaux officiels à des fins d'annonce des résultats de la Campagne.

6. DON À L'UNICEF

6.1. Monefit SmartSaver s'engage à verser un don de 1 000 EUR (mille euros) à l'UNICEF pour chaque 1 000 000 EUR (un million d'euros) déposés par les Utilisateurs dans des Vaults d'une durée de 3 ou 12 mois pendant la Période de la Campagne.

7. MISES À JOUR ET RÉILIATION

7.1. Monefit SmartSaver peut, à sa seule discrétion, modifier unilatéralement les présentes Conditions, sans notification individuelle à chaque Utilisateur.

Monefit SmartSaver ne peut pas toujours garantir un préavis à tous les Utilisateurs. En cas de modification, les Conditions mises à jour seront publiées sur le Site SmartSaver et entreront en vigueur immédiatement.

Monefit SmartSaver peut résilier les présentes Conditions, ou suspendre ou restreindre la participation d'un Utilisateur à la Campagne, à tout moment et pour tout motif.

En cas de résiliation, les présentes Conditions cesseront automatiquement de produire effet.

Monefit SmartSaver notifiera la résiliation par l'un des moyens suivants :

- a) envoi d'une notification à chaque Utilisateur ; et/ou
- b) publication d'une annonce sur le Site SmartSaver ; et/ou
- c) suppression des Conditions du Site SmartSaver.

8. DISPOSITIONS DIVERSES ET TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

8.1. Tout litige ou réclamation découlant des présentes Conditions, de leur objet ou de leur formation (y compris les litiges non contractuels) sera régie par les Conditions d'Utilisation.

8.2. Toute demande ou réclamation relative à la Campagne doit être adressée par écrit à Monefit SmartSaver par courriel à info@monefit.com, en incluant une brève description du problème.

Monefit SmartSaver examinera la réclamation et fournira une réponse initiale dans un délai de quatorze (14) jours calendaires.